



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Dossier suivi par
Véronique BLUTEAU-DAVY
Doyenne des IA-IPR

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 11 septembre 2018

Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux de
l'académie de Nantes

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs des établissements privés
de l'académie de Nantes

s/c

Mesdames les directrices et Messieurs
les directeurs des établissements privés

s/c

Madame et Messieurs
les inspecteurs d'académie directeurs acadé-
miques des services départementaux de
l'éducation nationale.

Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Les IA-IPR de l'Académie de Nantes vous remercient pour votre engagement tant individuel que collectif au service de la réussite de tous les élèves. Ils vous assurent à nouveau de leur entière confiance dans l'exercice de vos missions ainsi que pour votre inscription dans la mise en œuvre du projet académique 2018-2022.

Cette année, la réforme du lycée s'amorce en classe de Seconde. Les textes officiels à ce sujet sont parus au B.O. n°29 du 19 juillet 2018.

Les élèves bénéficient désormais d'un accompagnement qui suit deux axes principaux : l'accompagnement à l'orientation qui aidera chacun à construire son projet et son parcours ; un accompagnement personnalisé qui répondra au plus près aux besoins des élèves, au regard de leurs résultats aux tests de positionnement (en français et en mathématiques) de début d'année.

Les programmes des enseignements de lycée (Seconde et Première) seront soumis à consultation avant leur écriture définitive : nous vous invitons à y participer largement le moment venu. Une fois ces nouveaux programmes publiés, les corps d'inspection vous accompagneront dans leur mise en œuvre.

Au collège, des ajustements de programmes ainsi que le programme de chant choral ont été publiés au B.O. n°30 du 26 juillet 2018. Pour chaque cycle, nous vous invitons à prendre connaissance des parties « Volet 1 : les spécificités du cycle », « Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun » et les sous-parties « Français » et « Mathématiques » de la partie « Volet 3 : les enseignements » ainsi que du programme modifié de l'enseignement moral et civique.

Le programme « devoirs faits » est réaffirmé à cette rentrée. Il doit permettre à chaque élève de réaliser le travail demandé en dehors de la classe. Il donne l'occasion aux équipes pédagogiques de réfléchir collectivement à la question du travail personnel et de la place des devoirs. Nous suivrons avec attention les projets pédagogiques développés dans ce cadre.

Nous poursuivons cette année la mise en œuvre des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), et nous continuerons donc à conjuguer rendez-vous de carrière et accompagnement. Le rendez-vous de carrière est un temps d'échange sur les compétences acquises au regard du [référentiel des compétences professionnelles](#)¹ et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

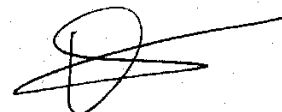
Comme les années passées, notre accompagnement concernera plus particulièrement les focales suivantes :

- la mise en activité des élèves au service de la construction des compétences ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- les pratiques d'évaluation, le suivi des apprentissages et des acquis des élèves ;
- les usages pédagogiques du numérique ;
- votre engagement dans une démarche personnelle et collective de développement professionnel.

Nous resterons attentifs aux stratégies éducatives et pédagogiques déployées pour assurer la réussite de tous élèves. À ce titre, nous vous invitons à investir le travail de liaison inter-degrés afin de maintenir la cohérence des parcours de l'école au lycée. Nous attirons également votre attention sur l'importance des questions liées à la qualité du climat scolaire et à la prise en compte de l'inclusion. Enfin, par souci d'équité et de solidarité, nous encourageons la réflexion individuelle et collective sur les démarches capables de sécuriser tous les parcours et de remédier aux difficultés liées à la [grande pauvreté](#)²

Le collège des IA-IPR souhaite à chacun et à chacune d'entre vous une excellente année scolaire.

*Pour le collège des IA-IPR
La Doyenne*



Copie : DDEC

¹ Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

² Rapport Grande pauvreté et réussite ² scolaire – JP DELAHAYE IGEN

<http://www.education.gouv.fr/cid88768/grande-pauvrete-et-reussite-scolaire-le-choix-de-la-solidarite-pour-la-reussite-de-tous.html>